

## Enseignement supérieur &amp; Recherche

À la rentrée 2011, les instituts catholiques accueillent 26 400 étudiants inscrits dans des formations canoniques ou de type universitaire. Plus de huit étudiants sur dix inscrits dans ces établissements préparent un diplôme de type universitaire, les autres suivant une formation canonique.

Ce sont les disciplines de sciences humaines et sociales qui attirent le plus les étudiants, en particulier en master.

L'augmentation marquée des effectifs (+7% par rapport à 2010, soit 1 750 étudiants de plus) s'explique essentiellement par celle du nombre d'étudiants inscrits dans les formations de type universitaire (+8%), et par celle du nombre de nouveaux bacheliers (+4%).

La population étudiante diffère de celle des universités : elle est plus féminisée (67% contre 56%), plus souvent issue de milieux sociaux favorisés (37% contre 31%) et moins souvent de nationalité étrangère (10% contre 15%).

Neuf nouveaux bacheliers sur dix ont un baccalauréat général (77% à l'université).

Deux tiers des nouveaux bacheliers inscrits en L1 en 2010-2011 sont inscrits en L2 à la rentrée 2011.

## Les étudiants dans les instituts catholiques

### Forte augmentation des effectifs à la rentrée 2011

À la rentrée 2011, les cinq instituts catholiques d'Angers, de Lille, de Lyon, de Paris et de Toulouse accueillent 26 410 étudiants : parmi eux, 3 700 (soit 14%) suivent une formation canonique<sup>1</sup> et 22 710 (soit 86%) préparent des diplômes de type universitaire (voir encadré « Les instituts catholiques en France »). Le nombre d'étudiants augmente de 7% en 2011 après une année de hausse modérée (2% en 2010) qui a fait suite à une année de forte augmentation (14% en 2009). Cette augmentation concerne quatre établissements sur cinq : elle est supérieure à 10% dans les instituts catholiques de Lyon (16%) et de Paris (12%), plus modérée dans ceux d'Angers (5%) et de Lille (3%).

Entre les années 2005 et 2011, les effectifs des instituts catholiques sont passés de 19 120 à 26 410 étudiants, ce qui correspond à une hausse de 38% en six ans. Cette crois-

sance est supérieure à 25% dans tous les établissements, avec un maximum à Lyon où elle atteint 63%.

Sur cette période, la proportion d'étudiants suivant une formation canonique décline fortement au profit des formations de type universitaire : elle passe de 21% à 14%. Elle baisse particulièrement à l'institut catholique de Toulouse où les formations canoniques sont majoritaires : elle passe de 85% en 2005 à 57% en 2011. À l'institut catholique de Paris, la baisse amorcée depuis quatre ans s'amplifie à la rentrée 2011. À Lille, la proportion des enseignements canoniques augmente pour atteindre à nouveau le niveau de la période 2005-2008 (5%). Elle est stable dans les instituts de Lyon et d'Angers (tableau 1).

1. Formation canonique : formation qui conduit à un diplôme délivré par l'Église catholique.

TABLEAU 1 - Évolution des effectifs inscrits dans les instituts catholiques par établissement

Établissements	2005-2006	2011-2012	Évolution 2011/2005
Institut catholique de Lille	4 542	6 189	36 %
Part des formations canoniques en %	5 %	5 %	
Institut catholique de Lyon	3 299	5 361	63 %
Part des formations canoniques en %	11 %	10 %	
Institut catholique de Paris	3 146	4 389	40 %
Part des formations canoniques en %	34 %	17 %	
Institut catholique de Toulouse	2 016	2 804	39 %
Part des formations canoniques en %	85 %	57 %	
Université catholique de l'Ouest (Angers)	6 124	7 670	25 %
Part des formations canoniques en %	9 %	7 %	
<b>Total</b>	<b>19 127</b>	<b>26 413</b>	<b>38 %</b>
<b>Part des formations canoniques en %</b>	<b>21 %</b>	<b>14 %</b>	

Champ : formations générales et de santé, formations canoniques. Hors écoles de la FESIC.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES - Système d'information SISE

**TABLEAU 2 - Les effectifs étudiants des instituts catholiques en 2011-2012**

Types de formations	Institut catholique de Lille	Institut catholique de Lyon	Institut catholique de Paris	Institut catholique de Toulouse	Université catholique de l'Ouest	Total	Total 2010-2011	Évolution
Baccalauréats canoniques	219	435	318	1 465	503	2 940	2 859	3%
Licences canoniques	56	55	253	75	14	453	324	40%
Doctorats canoniques	12	47	177	61	10	307	435	-29%
<b>Total formations canoniques</b>	<b>287</b>	<b>537</b>	<b>748</b>	<b>1 601</b>	<b>527</b>	<b>3 700</b>	<b>3 618</b>	<b>2%</b>
%	<b>5%</b>	<b>10%</b>	<b>17%</b>	<b>57%</b>	<b>7%</b>	<b>14%</b>	<b>15%</b>	
Cursus licence	4 172	2 585	2 255	1 008	4 608	14 628	13 547	8%
<i>dont licences LMD</i>	3 302	1 527	1 770	856	3 652	11 107	10 572	5%
<i>dont licences professionnelles</i>	226				401	627	618	1%
Cursus master	1 730	2 239	1 381	195	2 478	8 023	7 403	8%
<i>dont masters LMD</i>	935	83	48		865	1 931	4 168	* 14%
<i>dont masters enseignement</i>		505	740	195	1 375	2 815		
Cursus doctorat			ns		ns	62	92	-33%
<b>Total formations de type universitaire</b>	<b>5 902</b>	<b>4 824</b>	<b>3 641</b>	<b>1 203</b>	<b>7 143</b>	<b>22 713</b>	<b>21 042</b>	<b>8%</b>
%	<b>95%</b>	<b>90%</b>	<b>83%</b>	<b>43%</b>	<b>93%</b>	<b>86%</b>	<b>85%</b>	
<b>Total</b>	<b>6 189</b>	<b>5 361</b>	<b>4 389</b>	<b>2 804</b>	<b>7 670</b>	<b>26 413</b>	<b>24 660</b>	<b>7%</b>

\* L'évolution porte sur le total masters LMD et masters enseignement.  
ns : non significatif.

Note : les étudiants inscrits dans les masters enseignement de l'institut catholique de Lille ne sont pas remontés dans l'enquête SISE.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES - Système d'information SISE

## En 2011, 85% des étudiants suivent une formation de type universitaire...

En 2011, ce sont donc près de neuf étudiants inscrits en institut catholique sur dix qui suivent une formation de type universitaire (tableau 2). Ces formations sont majoritaires – de 83% (Paris) à 95% des étudiants (Lille) – dans l'ensemble des instituts, à l'exception de l'institut catholique de Toulouse où elles ne sont suivies que par 43% des étudiants. Parmi les formations de type universitaire, 64% des étudiants sont inscrits en cursus licence (ils sont 60% dans les universités) et 35% en cursus master, proportion identique dans les universités. Environ 5% des

étudiants des universités sont en cursus doctorat, cursus qui est peu présent dans les instituts catholiques. La licence LMD est le diplôme le plus préparé (près d'un étudiant sur deux) en particulier dans les instituts catholiques de Toulouse, de Lille et d'Angers. Les instituts catholiques ne comportent pas d'institut universitaire de technologie (IUT), contrairement aux universités, dans lesquelles 13% des étudiants en cursus licence sont en IUT.

En 2011, le nombre d'étudiants suivant une formation de type universitaire augmente de 8% après une année de hausse modérée (2% en 2010) suivant une année de forte augmentation (18% en 2009). Cet accroissement des effectifs s'observe à la fois dans les

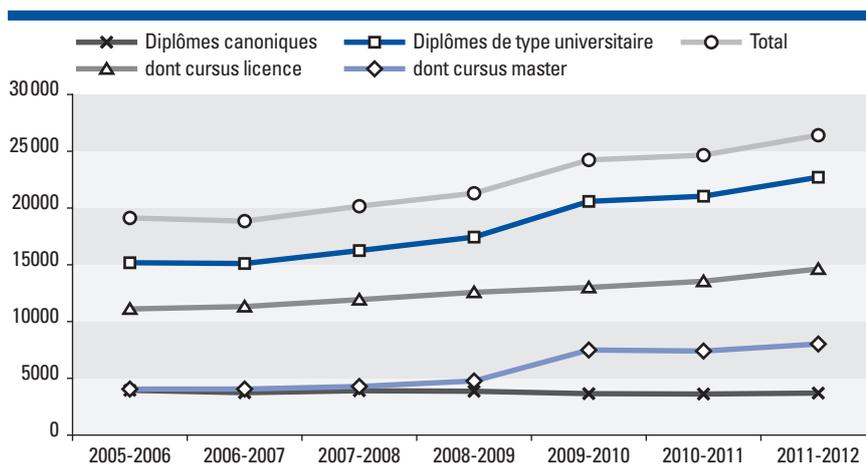
formations du cursus licence – après deux années de croissance plus modérée (+3% en 2009-2010 et +4% en 2010-2011) – et dans les formations du cursus master, après une forte hausse en 2009 suivie d'une stagnation en 2010 (+57% en 2009-2010 et -1% en 2010-2011) (graphique 1).

## ...et se dirigent vers les sciences humaines et sociales

Dans les instituts catholiques, les formations de lettres, de langues et de sciences humaines sont suivies par près d'un étudiant sur deux ; dans les universités, cette discipline est suivie par 30% des étudiants. Viennent ensuite la théologie – discipline générale et discipline canonique (17%) –, les sciences économiques et gestion et le droit-sciences politiques (11%).

Bien que les formations de lettres, langues et de sciences humaines soient prépondérantes dans les instituts catholiques – à l'exception de l'institut catholique de Toulouse, orienté majoritairement vers la théologie – il existe cependant au sein de chaque institut une large diversité des disciplines proposées aux étudiants. Ainsi, les instituts catholiques de Lille et de Lyon accueillent des étudiants dans toutes les disciplines (dont près de 20% en santé à Lille) ; à l'université catholique de

**GRAPHIQUE 1 - Évolution des effectifs inscrits dans les instituts catholiques par type de formations**



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES - Système d'information SISE

**TABLEAU 3 - Répartition des effectifs étudiants par institut catholique et par discipline - Année 2011-2012**

Disciplines	Institut catholique de Lille	Institut catholique de Lyon	Institut catholique de Paris	Institut catholique de Toulouse	Université catholique de l'Ouest	Ensemble
Droit-sciences politiques	1 507	765	268	254		2 794
Sciences économiques-gestion-AES	1 256	1 400	719		421	3 796
Lettres-langues-sciences humaines	1 304	2 160	2 140	949	5 531	12 084
Sciences-STAPS	437	350			1 184	1 971
Santé	1 191	149			ns	1 347
Théologie	494	537	1 262	1 601	527	4 421
<b>Total</b>	<b>6 189</b>	<b>5 361</b>	<b>4 389</b>	<b>2 804</b>	<b>7 670</b>	<b>26 413</b>

Champ : formations de type universitaire et formations canoniques.

ns : non significatif.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES - Système d'information SISE

l'Ouest (Angers), seule la discipline de droit-sciences politiques n'est pas représentée. L'institut catholique de Paris accueille un grand nombre d'étudiants en théologie mais les disciplines scientifiques et médicales ne sont pas représentées (tableau 3).

Au sein de la discipline de lettres, de langues et de sciences humaines, les sciences humaines et sociales accueillent plus d'un tiers des étudiants (50 % dans les universités). Ils se répartissent pour la moitié en cursus licence, principalement en licence de psychologie et en licence de sciences de l'information et de la communication, et pour près de la moitié en cursus master.

En cursus licence, les instituts catholiques se différencient des universités par une surreprésentation des disciplines de lettres, langues et sciences humaines, qui accueillent plus de la moitié des inscrits (53 %, contre 37 % dans les universités). Dans ce cursus, les étudiants sont en revanche moins nombreux en sciences et STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) : 11 %, contre

23 % dans les universités. Ces écarts s'accroissent en cursus master : seuls 4 % des étudiants des instituts catholiques sont en sciences et STAPS, alors que c'est le cas de 19 % d'entre eux en université.

Les masters de sciences humaines et sociales ouverts aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de la formation connaissent un vif succès, avec 59 % des étudiants de master LMD en 2011<sup>2</sup>. En 2009, ils représentaient 32 % des étudiants de master et 50 % en 2010. Au total, les masters « enseignement » accueillent environ 35 % des étudiants des instituts catholiques inscrits en cursus master, alors que cette part n'est que de 9 % dans les universités (hors disciplines de santé). Seul l'institut catholique de Lille ne comporte pas d'étudiants inscrits dans les masters « enseignement », ces masters étant gérés par une structure différente, bien qu'associée à l'institut catholique.

2. À noter que les données collectées auprès de l'institut catholique de Lille ne font état d'aucune inscription en master « enseignement ».

La discipline « sciences économiques, gestion et AES » connaît la plus forte augmentation d'effectifs par rapport à 2010-2011 (+14 %) ; viennent ensuite les disciplines de lettres-langues-sciences humaines et de droit-sciences politiques (respectivement +8 %). *A contrario*, les effectifs inscrits en sciences-STAPS diminuent (-5 %). Au sein de cette discipline, la baisse des effectifs inscrits ne concerne que les disciplines scientifiques (-8 %) (tableau 4).

### Le nombre de nouveaux bacheliers augmente en 2011

Le nombre de nouveaux bacheliers<sup>3</sup> – étudiants qui, ayant obtenu leur baccalauréat lors de la dernière session, s'inscrivent en première année du cursus de licence dans les instituts catholiques – connaît, à la rentrée 2011, une hausse supérieure à celle de l'année précédente (+4 % contre +2 %). Il augmente dans les disciplines juridiques, économiques

3. Les titulaires d'une équivalence ne sont pas comptabilisés comme nouveaux bacheliers.

**TABLEAU 4 - Répartition des effectifs étudiants par discipline - Année 2011-2012**

Disciplines	Cursus licence		Cursus master			Cursus doctorat	Total formations de type universitaire	Formations canoniques	Total	Évolution 2011/2010	Part des disciplines (%)
	Effectifs	dont licence LMD (%)	Effectifs	%	dont enseign. (%)	Effectifs					
Droit-sciences politiques	2 400	100	394	93			2 794		2 794	8%	11
Sciences économiques-gestion-AES	1 632	74	2 164	18			3 796		3 796	14%	14
Lettres-langues-sciences humaines	7 750	82	4 287	86	76	ns	12 084		12 084	8%	46
Sciences-STAPS	1 664	67	297	98		ns	1 971		1 971	-5%	7
Santé	602		745				1 347		1 347	2%	5
Théologie	580		136			ns	721	3 700	4 421	6%	17
<b>Total</b>	<b>14 628</b>	<b>76</b>	<b>8 023</b>	<b>59</b>	<b>59</b>	<b>62</b>	<b>22 713</b>	<b>3 700</b>	<b>26 413</b>	<b>7%</b>	<b>100</b>

ns : non significatif.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES - Système d'information SISE

**TABLEAU 5 - Évolution des nouveaux bacheliers suivant une formation de type universitaire par discipline**

Disciplines	Effectifs							Évolution entre 2005 et 2011
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	
Droit-sciences politiques	324	363	445	483	610	716	757	134 %
Sciences économiques-gestion	212	200	293	343	401	222	353	67 %
Lettres-langues-sciences humaines	1 693	1 712	1 705	1 768	1 734	1 781	1 878	11 %
Sciences-STAPS	422	454	417	459	432	474	388	- 8 %
Médecine	274	271	279	319	328	370	314	15 %
<b>Total</b>	<b>2 925</b>	<b>3 000</b>	<b>3 139</b>	<b>3 372</b>	<b>3 505</b>	<b>3 563</b>	<b>3 690</b>	<b>26 %</b>

Note : la croissance est également imputable à l'amélioration des remontées statistiques permettant un meilleur repérage des nouveaux bacheliers.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES - Système d'information SISE

et littéraires (+10%) ; *A contrario*, il diminue dans les disciplines scientifiques : - 18 % en sciences-STAPS et - 15 % en médecine. Le nombre de nouveaux bacheliers est passé de 2925 en 2005-2006 à 3690 en 2011-2012, soit une hausse de 26 % en six ans. La croissance est visible dans la majorité des disciplines ([tableau 5](#)).

Dans quatre instituts catholiques sur cinq, les nouveaux bacheliers ont majoritairement obtenu leur baccalauréat dans l'académie de l'établissement. *A contrario*, les nouveaux bacheliers inscrits dans l'institut catholique de Paris viennent des trois académies de l'Île-de-France (Versailles 35 %, Paris 23 % et Créteil 12 %).

Un quart des nouveaux bacheliers inscrits à l'université catholique de l'Ouest ont obtenu leur baccalauréat dans l'académie de Rennes.

L'institut catholique de Lille et l'université catholique de Toulouse recrutent dans une moindre mesure des étudiants ayant obtenu leur baccalauréat dans les académies voi-

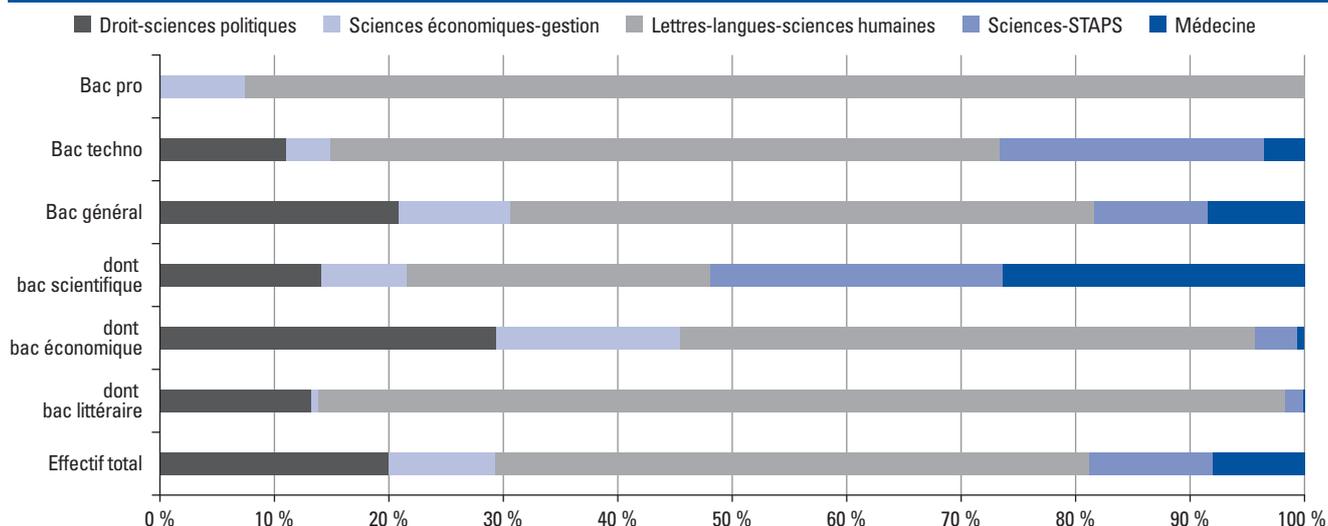
**TABLEAU 6 - Académies du baccalauréat des nouveaux bacheliers inscrits dans les instituts catholiques - Année 2011-2012 (%)**

Académies	Institut catholique de Lille	Institut catholique de Lyon	Institut catholique de Paris	Institut catholique de Toulouse	Université catholique de l'Ouest	Total (effectifs)	%
Aix-Marseille	0,3	3,1	0,5			24	0,7
Amiens	9,0	0,2	5,1		0,1	131	3,6
Besançon	ns	ns				ns	ns
Bordeaux	0,3	0,3	2,0	9,7	0,7	52	1,4
Caen	0,7		2,0		1,6	37	1,0
Clermont-Ferrand		2,1		0,7		14	0,4
Corse			ns			ns	ns
Créteil	1,5	0,3	12,0		0,4	90	2,4
Dijon	0,3	4,2	0,4			29	0,8
Grenoble	0,3	25,3	1,8		0,3	163	4,4
Guadeloupe	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Guyane	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
La Réunion	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Lille	69,8	0,2	0,4			786	21,3
Limoges	0,1	0,3	0,5	1,0	0,3	12	0,3
Lyon	0,3	56,2	0,2	0,3		329	8,9
Martinique	ns	ns			ns	ns	ns
Montpellier		0,9	0,2	5,2	0,2	23	0,6
Nancy-Metz	ns	ns			ns	ns	ns
Nantes	0,6	0,3	2,2		58,0	689	18,7
Nice	0,6	1,0	0,7	0,7	0,1	20	0,5
Nouvelle-Calédonie			ns			ns	ns
Orléans-Tours	1,6	0,9	4,0	0,7	4,5	99	2,7
Paris	1,9	0,2	22,7		0,6	154	4,2
Poitiers		0,2	0,9	2,1	2,5	41	1,1
Polynésie française					3,1	36	1,0
Reims	3,3	0,3	1,6		0,3	51	1,4
Rennes	0,1	0,3	1,6		24,8	297	8,0
Rouen	2,2	0,3	1,1	0,3	0,3	37	1,0
Strasbourg	ns					ns	ns
Toulouse	0,2		0,9	72,3	0,1	217	5,9
Versailles	5,4	0,3	35,0	0,7	1,4	274	7,4
Sans réponse	0,4	0,7	2,9	5,9	0,1	43	1,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>3 690</b>	<b>100,0</b>

ns : non significatif.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES - Système d'information SISE

**GRAPHIQUE 2 - Répartition des étudiants nouveaux bacheliers dans les différentes disciplines en 2011-2012**



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES - Système d'information SISE

sines, celle d'Amiens pour le premier, celle de Bordeaux pour le second (environ 10 % des nouveaux bacheliers dans chacun des deux instituts) (tableau 6).

En 2011-2012, neuf nouveaux bacheliers sur dix inscrits dans les instituts catholiques sont titulaires d'un baccalauréat général. Dans les universités, la proportion est de 77 %. Les nouveaux bacheliers généraux inscrits dans les instituts catholiques se répartissent ainsi : 46 % ont obtenu un bac économique, 31 % un bac scientifique, et 24 % un bac littéraire. Un nouveau bachelier des séries générales sur deux va prioritairement vers les formations de lettres-langues-sciences humaines, en particulier en sciences humaines et sociales (29 %) ; un cinquième d'entre eux est attiré par le droit-sciences politiques. Les disciplines de sciences économiques et de gestion et de sciences-STAPS

accueillent la même proportion de bacheliers généraux (10 %).

Les bacheliers littéraires se destinent principalement aux disciplines de lettres-langues-sciences humaines (84 %) ; les bacheliers économiques se dirigent, pour la moitié d'entre eux, vers les disciplines littéraires et ensuite vers le droit (29 %) et les sciences économiques (16 %). Les bacheliers scientifiques se répartissent plus équitablement entre les disciplines de lettres-langues et sciences humaines (27 %), de sciences et de médecine (26 %) (graphique 2).

### Forte présence d'étudiants issus des catégories sociales favorisées

Les enfants de cadres représentent 37 % des effectifs étudiants inscrits dans les

formations universitaires (hors formations canoniques). Ce taux est supérieur de 6 points à celui des universités. Les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (13 %) sont les plus représentés. Viennent ensuite les professions libérales et les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise (respectivement 9 % et 7 %).

En revanche, les catégories sociales défavorisées sont bien moins représentées, comme à l'université, mais dans une proportion plus faible.

Les enfants de cadres supérieurs et de professions libérales sont surreprésentés dans toutes les disciplines, de 30 % en lettres à 54 % en santé. Ils représentent au total 37 % des effectifs étudiants suivant une formation de type universitaire, contre 5 % pour les enfants d'ouvriers et 7 % pour les enfants d'employés (tableau 7).

**TABLEAU 7 - Origine sociale des étudiants inscrits dans les formations universitaires des instituts catholiques - Année 2011-2012 (%)**

	Droit	Économie	Lettres	Sciences	Santé	Total	Total universités*
Agriculteurs	4	4	4	7	3	4	2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	16	13	9	11	10	11	7
Professions libérales, cadres supérieurs	52	45	30	38	54	37	31
Professions intermédiaires	7	6	9	15	12	9	13
Employés	6	5	8	9	6	7	12
Ouvriers	2	3	6	10	5	5	10
Retraités, inactifs	6	7	9	7	5	8	13
Non renseigné	8	16	24	4	5	18	12
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectifs</b>	<b>2794</b>	<b>3796</b>	<b>12805</b>	<b>1971</b>	<b>1347</b>	<b>22713</b>	<b>1187763</b>

\* Total universités avec IUT - Hors université de Lorraine.

Champ : formations générales et de santé. Hors formations canoniques. Hors écoles de la FESIC.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES - Système d'information SISE

**TABLEAU 8 - Répartition des femmes inscrites dans les instituts catholiques en 2011-2012**

Disciplines	Formations de type universitaire				Formations canoniques	Ensemble		
	Part des femmes (%)				Part des femmes (%)	Nombre de femmes	Part des femmes (%)	Évolution 2011/2010 (%)
	Licence	Master	Doctorat	Total				
Droit-sciences politiques	63	71		64		1 782	64	8
Sciences économiques-gestion	53	56		55		2 078	55	15
Lettres-langues-sciences humaines	77	83	57	79		9 568	79	8
Sciences-STAPS	47	58	40	49		956	49	-5
Médecine	66	68		67		903	67	1
Théologie	71	68	20	70	52	2 442	55	7
<b>Ensemble</b>	<b>68</b>	<b>73</b>	<b>52</b>	<b>70</b>	<b>52</b>	<b>17 729</b>	<b>67</b>	<b>7</b>

Lecture : 64 % des étudiants qui suivent une formation de droit-sciences politiques sont des femmes. 68 % des étudiants inscrits en cursus licence sont des femmes.  
 Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES - Système d'information SISE

### Les femmes sont majoritaires dans les instituts catholiques

Plus de deux étudiants sur trois inscrits dans les instituts catholiques en 2011 sont des femmes, soit 10 points de plus qu'à l'université. Leur effectif a augmenté de 7 % par rapport à 2010-2011 (tableau 8).

Les femmes sont plus nombreuses dans les formations de type universitaire où elles représentent 70 % des effectifs (contre 57 % dans les universités). Elles sont majoritaires dans les cursus licence et master (respectivement 68 % et 73 %).

Les femmes sont attirées par les disciplines littéraires : elles représentent près de 80 % des effectifs de lettres, langues et sciences humaines.

Elles suivent majoritairement les formations de droit-sciences politiques (64 %), de médecine (67 %). *A contrario*, le rapport hommes-femmes est équilibré dans les formations de théologie (55 % de femmes), de sciences économiques-gestion-AES (55 %) et de sciences (49 %).

Parmi les étudiantes inscrites dans un master dans les instituts catholiques, 64 %

se destinent à l'enseignement et suivent des masters enseignement uniquement de lettres, langues et sciences humaines. À l'université, elles représentent 14 % des femmes inscrites dans un master. Celles-ci suivent principalement (89 %) un master enseignement de lettres, langues et sciences humaines.

### Près d'un étudiant sur dix est étranger

En 2011-2012, 2 500 étudiants étrangers suivent une formation dans un institut catholique.

La part des étrangers est très importante dans les formations canoniques (20 %). Elle n'est que de 8 % dans les formations de type universitaire. Elle est nettement plus faible que dans les universités où elle représente environ 15 % de l'effectif total (tableau 9).

C'est dans la discipline de lettres-langues-sciences humaines que les étudiants étrangers sont les plus nombreux, en particulier dans le cursus licence, le cursus master restant stable.

La Chine (15 %), le Vietnam et le Cameroun (4 % chacun) sont les pays les plus représentés. Les étudiants vietnamiens suivent majoritairement une formation canonique ; les étudiants chinois et camerounais sont plutôt inscrits dans les formations de type universitaire.

Pour l'Union européenne, les étudiants allemands et belges sont les plus nombreux mais leur nombre est nettement inférieur au nombre d'étudiants provenant de Chine, du Vietnam et du Cameroun.

### Les deux tiers des nouveaux bacheliers inscrits en L1 en 2010-2011 sont inscrits en L2 en 2011-2012

65,5 % des nouveaux bacheliers inscrits en première année de licence en institut catholique en 2010-2011 sont inscrits en deuxième année de licence ou équivalent, toujours en institut catholique, à la rentrée 2011 (tableau 10). C'est plus élevé de 22 points que le taux de passage en deuxième année des étudiants ayant suivi leur formation à l'université (43,1 %). Un étudiant sur

**TABLEAU 9 - Part des étudiants étrangers inscrits dans les instituts catholiques en 2011-2012 (%)**

Disciplines	Formations de type universitaire			Formations canoniques	Ensemble
	Ensemble	dont cursus licence	dont cursus master		
Droit-sciences politiques	4	2	15		4
Sciences économiques-gestion-AES	12	7	16		12
Lettres-langues-sciences humaines	8	11	4		8
Sciences-STAPS	4	3	8		4
Médecine	1	3			1
Théologie	14	13	17	20	19
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>10</b>

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES - Système d'information SISE

**TABLEAU 10 - Devenir des nouveaux bacheliers inscrits en première année de licence (LMD, inscription principale) en institut catholique et en université**

Caractéristiques	Modalités	Instituts catholiques		Universités	
		% parmi les inscrits	% taux de passage en L2	% parmi les inscrits	% taux de passage en L2
Sexe	Homme	30,0	58,8	40,4	38,6
	Femme	70,0	68,4	59,6	46,2
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>65,5</b>	<b>100,0</b>	<b>43,1</b>
Âge au baccalauréat	« À l'heure » ou en avance	77,5	68,8	65,9	52,1
	En retard d'un an	18,4	55,4	24,3	28,6
	En retard de plus d'un an	4,1	48,8	9,8	18,8
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>65,5</b>	<b>100,0</b>	<b>43,1</b>
Origine socioprofessionnelle	Très favorisé	52,5	62,3	32,6	50,7
	Favorisé	12,2	71,8	13,3	46,4
	Assez défavorisé	20,8	71,7	24,1	42,4
	Défavorisé	8,5	68,9	23,0	34,6
	Non-réponse	6,0	55,2	7,1	32,3
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>65,5</b>	<b>100,0</b>	<b>43,1</b>
Groupe disciplinaire d'inscription en L1	Droit-sciences économiques-AES	30,9	65,2	33,8	40,0
	Lettres-langues-arts-sciences humaines	58,8	66,6	41,4	45,0
	Sciences-STAPS	10,2	60,5	24,8	44,3
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>65,5</b>	<b>100,0</b>	<b>43,1</b>
Série du baccalauréat	Littéraire	24,4	66,5	20,4	47,5
	Économique	45,4	67,4	29,6	49,8
	Scientifique	23,1	66,1	29,2	55,1
	Technologique STG	4,6	48,2	10,2	13,0
	Autre technologique	2,3	52,9	5,2	18,3
	Professionnel	0,3	ns	5,3	5,9
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>65,5</b>	<b>100,0</b>	<b>43,1</b>

Champ : instituts catholiques, universités (hors université de Lorraine), France entière.

ns : non significatif.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES

dir redouble la première année de licence en institut catholique, et un quart ne sont pas réinscrits en institut catholique l'année suivante. 71,3 % des étudiants en langues poursuivent l'année suivante en deuxième année, c'est le taux le plus élevé toutes disciplines confondues.

Comme à l'université, le taux de passage varie fortement selon les caractéristiques de l'étudiant. L'écart entre le taux de passage des hommes et des femmes est de 9,6 points, en faveur de ces dernières. La scolarité antérieure joue également fortement ; les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat dans les temps ont un taux de passage bien plus élevé que ceux qui ont obtenu le

baccalauréat en retard. Près de 93 % des nouveaux bacheliers sont issus d'un baccalauréat général et plus des deux tiers sont inscrits en L2 en 2011, alors que moins d'un étudiant sur deux issu d'un baccalauréat technologique est inscrit en L2.

La structure de la population étudiante en institut catholique est très différente de celle observée à l'université : les étudiants issus de catégories socioprofessionnelles aisées, ayant obtenu un baccalauréat général sans retard, y sont proportionnellement plus nombreux qu'en université. Néanmoins, quelles que soient les caractéristiques de l'étudiant observées, le taux de passage de la L1 vers la L2 est plus élevé chez les étu-

dians d'institut catholique. Ainsi, les nouveaux entrants bacheliers qui ont obtenu leur baccalauréat avec plus d'un an de retard sont certes deux fois moins représentés en institut catholique (4,1 % contre 9,8 %), mais 48,8 % sont inscrits en L2 l'année suivante, contre 18,8 % à l'université. Même constat concernant les étudiants issus d'une catégorie socioprofessionnelle défavorisée : ceux-ci sont 8,5 % en institut catholique contre 23,0 % à l'université, mais leur taux de passage en L2 est deux fois plus élevé (respectivement 68,9 % et 34,6 %).

**Samuel Fouquet et Bernadette Rousseau,**  
MESR DGESIP/DGRI SIES C1

## Pour en savoir plus

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

## Les instituts catholiques en France

Les instituts catholiques de Lille, de Lyon, de Paris, de Toulouse et l'université catholique de l'Ouest (Angers) sont regroupés au sein de l'Union des établissements d'enseignement supérieur catholique (UDESCA). Ces établissements, associations à but non lucratif et reconnus d'utilité publique, ont été créés conformément aux dispositions de la loi du 12 juillet 1875 (art. L731-1 et suivants du Code de l'éducation) : Angers, Paris et Lyon en 1875, Lille en 1876 et Toulouse en 1877.

Les instituts catholiques dispensent :

- un enseignement à caractère universitaire qui prépare à des diplômes nationaux (licences LMD, licences professionnelles, masters...) des diplômes d'établissement (DU, ...).

Ces établissements ne peuvent délivrer de diplômes nationaux, mais peuvent établir une convention avec des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et permettre à leurs étudiants de passer les examens d'obtention d'un diplôme national.

À défaut de convention, le recteur d'académie désigne un jury rectoral chargé de délivrer les diplômes nationaux ;

- un enseignement canonique dont les formations conduisent aux diplômes de l'Église catholique délivrés par les instituts catholiques au nom du Siège apostolique.

On distingue trois niveaux : le baccalauréat canonique se prépare en cinq ans, la licence canonique en deux ans, puis le doctorat canonique.

### Source et méthodes

Les résultats proviennent du système d'information SISE (Système d'information sur le suivi de l'étudiant) que les instituts catholiques ont intégré pour la première fois à la rentrée 1999 et qui recense l'ensemble des effectifs des étudiants inscrits, en formation initiale ou continue, dans les formations spécifiques ou canoniques et dans des formations de type universitaire (jury rectoral ou en convention avec une ou plusieurs universités).

N'entrent pas dans le champ de l'étude :

- les étudiants inscrits dans les écoles associées aux instituts catholiques (écoles d'ingénieurs, de management...);
- les auditeurs libres, les stagiaires français et étrangers venant suivre des cycles de formation ou de perfectionnement d'une durée inférieure ou égale à l'année universitaire.

Les données publiées dans cette *Note d'Information* sont les données définitives observées à la date du 15 janvier de chaque année universitaire.

L'étude du taux de passage de la L1 vers la L2 en institut catholique concerne uniquement les étudiants nouveaux bacheliers de l'année inscrits pour la première fois en première année de licence (hors formations canoniques). Elle est réalisée à partir des inscriptions recensées par le système d'information SISE. L'appariement des fichiers contenant les inscriptions en institut catholique en 2010-2011 avec celles de 2011-2012 permet une analyse longitudinale. Le taux de passage de L1 en L2 est le rapport entre les inscrits en 2011 en L2 (ou diplôme équivalent de niveau II) aux nouveaux bacheliers inscrits en L1 en 2010.